



GRANDIR À LOISIR

Parce que nous sommes convaincus que le centre de loisirs participe à l'éducation de vos enfants et contribue à leur formation de citoyen.

Parce que le centre de loisirs dans sa mission de service public est un lieu où la laïcité, la solidarité, la mixité sociale doivent exister.

Parce que les activités sont encadrées à la fois par des professionnels et des jeunes qui ont choisi de s'engager.

NOUS NOUS ENGAGEONS A :

- Réfléchir à une tarification toujours plus accessible à tous les enfants en concertation avec nos partenaires financiers.
- Aménager nos accueils en prenant en compte les rythmes de vie de chacun, les lieux d'habitation des enfants inscrits et en imaginant avec vous les transports pour ceux qui sont les plus éloignés des structures.
- Mettre en place des activités permettant le jeu, le vivre ensemble, la découverte, les pratiques sportives, culturelles, artistiques et scientifiques, les séjours, suivant nos budgets.
- Vous concerter sur nos nouvelles propositions, chaque fois que cela est possible.
- Qualifier, former nos équipes pour plus de qualité dans nos propositions.
- Vous informer et informer vos enfants sur nos propositions d'activités.

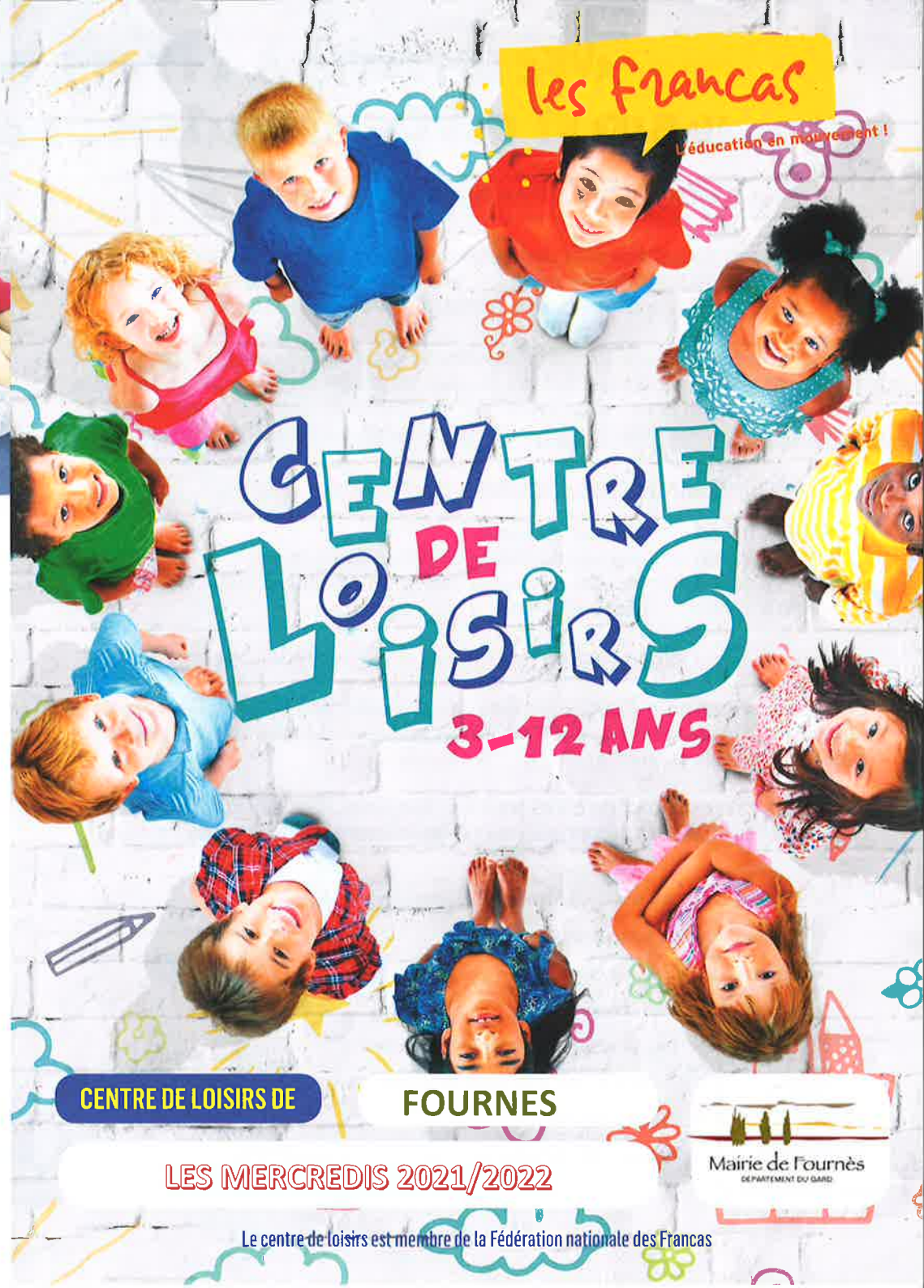
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

L'Altis - 165 Rue Philippe Maupas
30900 NIMES
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 66 23 57 32
Courriel : accueil@francas30.org

CE LIEU EST COFINANCÉ PAR :



© Association 03 84 21 22 85



CENTRE DE LOISIRS

3-12 ANS

CENTRE DE LOISIRS DE

FOURNES

LES MERCREDIS 2021/2022

Mairie de Fournès
DÉPARTEMENT DU GARD

Le centre de loisirs est membre de la Fédération nationale des Francas

AVEC LES FRANCAS, A 17 ANS, VOTRE ENFANT PEUT SE FORMER AU BAFV ET DEVENIR ANIMATEUR DE CENTRES DE LOISIRS ET DE VACANCES

LES MERCREDIS A PARTIR DU 08 SEPTEMBRE 2021

Les enfants seront accueillis dans les locaux du groupe scolaire « Les Aires Blanches ». Ils pourront à cette occasion profiter de l'intégralité des infrastructures de la commune (stade, tennis, plateau multisports...).

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, des changements d'organisation vont modifier le quotidien des enfants au sein du centre de loisirs. Dans un cadre bienveillant, nous nous efforcerons de permettre à votre(vos) enfant(s) de s'épanouir et s'amuser dans le respect d'un protocole sanitaire et organisationnel.

Les modalités d'accueil et de départ des enfants

- 07h30 à 09h00 : Accueil du matin
- 11h45 à 12h00 : Accueil du midi et/ou départ des enfants
- 13h45 à 14h00 : Accueil de l'après-midi et/ou départ des enfants
- 16h30 à 18h30 : Accueil du soir

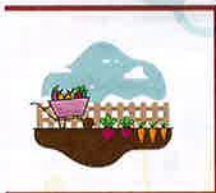
Les axes pédagogiques développés sur la période

L'équipe d'animation du centre de loisirs de Fournès sensibilisera les enfants à l'éducation à l'environnement et au développement durable par la réalisation d'ateliers manuels et créatifs.

Des temps calmes autour du conte pour les plus petits, des jeux surdimensionnés, des ateliers thématiques seront proposés régulièrement tout au long de l'année.

- Opération « Agir pour la planète : de l'expression à l'action ».
- Création d'un potager pédagogique.
- Création du monde de demain.
- Redonner vie à un objet.

- Découvertes des activités manuelles et créatives par des intervenants locaux
- Ateliers culinaires
- Espaces de participation et d'échanges des enfants



Les documents nécessaires pour toute inscription en 2021 / 2022

(à joindre à la fiche de renseignements familles/autorisations)

- La copie nominative des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant.
- Une attestation de votre **appartenance à un régime versant les prestations familiales** (CAF ou MSA,) faisant état de votre **quotient familial** (à défaut du QF, fournir le dernier avis d'imposition (page 2 avec Revenu fiscal de référence et le nombre de part) pour déterminer le prix de journée de votre enfant.
- Les aides aux temps libres de la CAF si vous en êtes bénéficiaire.
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité/gaz, Internet...) de moins de trois mois.
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire.

La facturation et le règlement

Le paiement des activités s'enregistre à la réservation.
Une facture détaillée des vacances vous sera adressée après la période d'activité.

Moyens de règlement : chèques ANCV, tickets CESU, chèques bancaires.
Les paiements en espèces sont acceptés uniquement auprès du responsable du centre de loisirs.

En cas d'absence, les parents doivent obligatoirement avertir 72h avant le début des activités. Les absences devront être justifiées par un certificat médical.
Toute absence **non justifiée sera facturée.**

Le paiement des activités s'acquitte à la réservation.

Type d'accueil	Tarifs		
	Quotient familial Sup à 800	Quotient familial De 645 à 800	Quotient familial Inférieur à 645
Journée avec repas	13,50 €	13 €	12,50 €
Journée sans repas	10,50 €	10 €	9,50 €
Demi-journée avec repas	9,50 €	9 €	8,50 €
Demi-journée sans repas	6,50 €	6 €	5,50 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS A PARTIR DU 01 SEPTEMBRE 2021

Inscription par mail auprès du responsable du centre de loisirs

Téléphone : 06 13 18 64 31 Mail : fournes@francas30.org

www.francas30.org